

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL

DIVERSITE CULTURELLE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE



Ouagadougou les 27 et 28 février 2014

DIRECTION GÉNÉRALE

Afrique • Burkina Faso

Avenue Zamsé • Route de Fada • 06 BP 9329 • Ouagadougou 06

Tél.: (226) 50 36 41 39 • Fax: (226) 50 36 41 40 • eauvivebadg@eau-vive.org

France 27 rue Léon Loiseau • 93100 Montreuil

Tél.: (33) 01 41 58 50 50 • Fax: (33) 01 41 58 50 58 • eauvive@eau-vive.org

DIVERSITE CULTURELLE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Relever le défi de la gouvernance associative à une échelle multi-pays, multi-continentaux, multiculturelle et professionnelle

Sous le patronage de Son Excellence Monsieur Djibrill Yipéné BASSOLÉ, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Burkina Faso

Et

Sous la présidence de Monsieur Lucien Marie-Noël BEMBAMBA, Ministre de l'Economie et des Finances du Burkina Faso.

Intervenants/Panélistes

Marco ALBAN (Italie)- Militant associatif – Responsable d'ONG

Laurent Chabert D'HIERES (France) – Militant associatif

Daniel DA HIEN (Burkina Faso) – Responsable de jeunesse – ligue des consommateurs

Ousmane DAMBADJI (Niger) - Journaliste

Eloi DIARRA (Mali-France) – Universitaire - Professeur de droit public à l'université de Rouen (Fr)

Pape Ndiaye DIOUF (Sénégal) – Universitaire - Enseignant chercheur

Robert FLEURY (France) – Militant associatif local

Eline GOSSET (France) – Maire d'Artiguelouve

Nadine TAMBOURA (Burkina Faso) – Juriste financier

Salifou LABO (Niger) – Enseignant – diplomate

Benoit OUOBA (Burkina Faso) – Responsable associatif – spécialiste des langues nationales

Fernand SANOU (Burkina Faso) – Universitaire – sociologue spécialiste en science de l'éducation

Antoine Raogo SAWADODO (Burkina Faso) – Expert en gouvernance – Labo citoyenneté

Alfred Y. SAWADODO (Burkina Faso) – Président de l'ONG SOS Sahel Burkina Faso

Richard TOE (Mali) – Spécialiste des langues nationales et de la décentralisation

Amidou YONABA (Burkina Faso) – Expert en finances et droit des affaires

Modérateurs

Vincent DAVID (France)

Adiza LAMIEN/OUANDO (Burkina Faso-Mali)



Colloque organisé avec le soutien financier de
L'Agence Française de Développement
et du Gouvernement du Burkina Faso



SOMMAIRE

OUVERTURE DU COLLOQUE	5 à 8
→ Discours de Monsieur Marie-Noël BEMBAMBA – Maire de Ouagadougou	4
→ Discours de Madame Dominique TRESSE - Présidente d'Eau Vive	5
→ Discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances du Burkina Faso	8
→ Présentation de la structure du colloque par Jean Bosco BAZIE – Directeur général d'Eau Vive	11
TRAVAUX DU COLLOQUE	13
→ Conférence inaugurale : La solidarité internationale à travers le mouvement associatif – exemple d'Eau Vive	13
SESSIONS THEMATIQUES	17 à 44
→ 1 - Mieux comprendre les dynamiques de sociétés pour construire avec elles	18
→ 2 - Société civile et défi de la gouvernance associative	23
→ 3 - Patrimoine commun, responsabilité individuelle et collective dans les sociétés modernes	29
→ 4 - Diversité culturelle et solidarités	33
→ 5 - Financement du développement en Afrique : de nouvelles voies à explorer, des évolutions à construire ?	40
CONCLUSIONS ET QUESTIONNEMENTS	45
CLOTURE DU COLLOQUE	46
→ Discours de Monsieur Lassané KABORE - Directeur Général de la Coopération	46
BIOGRAPHIES DES PANELISTES	48

OUVERTURE DES RENCONTRES

DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE DE OUAGADOUGOU



**Prononcé par
Monsieur Kibsa Charles NIDOGO
1^{er} adjoint au Maire**

« Monsieur le Conseiller Technique, représentant Monsieur le Ministre de l'Economie et des finances, Madame la Présidente d'Eau Viven Mesdames, messieurs, chers participantes et participants,

Le conseil municipal par ma voix, se réjouit du choix porté sur notre cité Ouagadougou pour abriter cette importante rencontre associative autour du thème « diversité culturelle et gouvernance associative ».

Ouagadougou, capitale du cinéma africain (avec son FESPACO), Ouagadougou capitale de l'artisanat africain (avec son SIAO qu'elle se prépare à accueillir en octobre prochain, Ouagadougou sera durant ces trois jours à venir, la capitale des diversités. Diversité des horizons dont vous êtes issus, diversité des idées et des savoirs, diversité des couleurs mais surtout diversité du donné et du recevoir pour assurer un bien-être partagé à chacun et à tous.

Aussi, nous connaissons et apprécions Eau Vive à travers les différentes actions qu'elle mène pour l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens particulièrement en matière d'eau et d'assainissement. En 2009, suite aux graves inondations que notre ville a connu, Eau Vive fut à ses côtés dans les Arrondissements de Bogodogo et de Nongremasson pour aider des femmes et des hommes à se relever et à reconstruire. C'est le lieu pour moi de renouveler mes remerciements pour toutes les actions entreprises dans le cadre du projet Urgence Ouaga.

Monsieur le Ministre d'Etat, Mesdames/Messieurs,

C'est pourquoi, l'ensemble de l'exécutif municipal que j'ai l'honneur de conduire et tous les ouagalais vous souhaitent la bienvenue, un agréable séjour et des échanges fructueux. Nous souhaitons particulièrement la bienvenue à la nouvelle Fédération Eau Vive Internationale qui sera créée le 1er mars prochain et dont notre ville est honorée d'abriter le siège social.

Je réitère mon engagement de ma ville à accompagner et à faciliter son installation qui viendra à n'en point douter de par sa nature et sa dimension internationale, enrichir et nourrir le paysage associatif ouagalais et burkinabé en général.

Je souhaite donc de fructueux échanges et un plein succès à vos travaux.

Je vous remercie.».



DISCOURS DE LA PRÉSIDENTE D'EAU VIVE MADAME DOMINIQUE TRESSE

«Mesdames, messieurs, chers participantes et participants,

L'honneur me revient de prendre la parole au nom du Conseil d'Administration d'Eau Vive et du Comité de pilotage du projet de création de la fédération Eau Vive Internationale. C'est de l'émotion mais surtout de la joie de voir ainsi aboutir ce projet, fruit de la vision fondatrice de l'association française Eau Vive en 1978 sur les bords de la Seine.

Loin des yeux mais près du cœur, a-t-on habitude de dire ici !

C'est cette vérité qui symbolise notre communauté de destin que l'on soit du Nord ou du Sud, blanc ou noir.

Au début des années 70, quatre hommes, Bernard Tissot Dupont, Robert Sarrazac, Georges Chavanes et Xavier Mallet, dirigeants du monde de l'entreprise en France à l'époque, ont appris qu'au Sénégal des femmes étaient mortes d'épuisement en allant puiser de l'eau à des kilomètres de leur village. Même si cette information s'est avérée erronée par la suite, ils décidèrent de fonder l'association Eau Vive pour venir en aide aux sahéliens durement touchés par la première grande sécheresse.

Chacun d'eux mettra son cœur, ses relations, ses ressources et moyens propres et ceux de son entreprise à contribution pour permettre à Eau Vive de démarrer son action en direction des sahéliens par le financement de points d'eau dans les villages.

De ces quatre des pères fondateurs de notre organisation, Bernard Tissot Dupont et Robert Sarrazac ne sont plus de ce monde, que toutes nos pensées leur rendent hommage en ce moment. Georges Chavanes, qui fut Ministre de la république française au milieu des années 80, réside dans la belle ville d'Angoulême dont il fut maire pendant de nombreuses années, une région bien représentée dans notre délégation française aujourd'hui.

Quant à Xavier Mallet, premier président de l'association à sa création, il en est aujourd'hui le président d'Honneur et nous continuons de bénéficier chaque jour de ses précieux conseils dans les moments clés. Malheureusement sa santé actuelle ne lui permet d'être parmi nous.

Eau Vive est restée fidèle à ces valeurs d'humanisme, de devoir de solidarité, de professionnalisme qui incarne son idéal fondateur.

Voilà, Mesdames, Messieurs, par qui cette belle aventure Eau Vive a débuté ; et comme le dit un adage africain, quand on ne sait pas où l'on va, il faut toujours se souvenir d'où l'on vient.

En effet, Eau Vive s'est construite sur cet héritage de culture d'entreprise, de PME associative. Eau Vive c'est à la fois du sens dans son action avec la rencontre d'humains qui partagent au Sud

comme au Nord les mêmes valeurs, mais aussi et surtout une exigence de résultat vis-à-vis des partenaires.

Si elle a commencé son action en Afrique en l'initiant depuis son siège parisien, Eau Vive prend très tôt une forte orientation qui est de limiter cette approche et de privilégier l'orientation qui fonde tout progrès socio-économique et de bien-être sur les africains eux-mêmes, leur capacité à initier et à entreprendre. Son appui ne vient que pour compléter un effort local entrepris par des femmes et des hommes dans la dignité et la pleine responsabilité, une dynamique locale en marche.

Pour se rapprocher davantage du terrain sahélien, elle ouvre son premier bureau hors de France au Burkina Faso à la fin des années 80. Elle s'étend par la suite au Mali, au Sénégal, au Niger, et plus récemment au Togo, au Tchad et dans bien d'autres pays où elle exerce des mandats d'appui à divers organismes ou des coopérations tel que les organismes de bassins de grands fleuves (Congo, Niger, Sénégal).

Toutes ces délégations ouvertes en Afrique sont animées par des africains, sociologues, ingénieurs, économistes, agronomes, animateurs de développement, chauffeurs, comptables, et j'en passe. En synergie, en complémentarité avec leurs collègues de France, ces ouvriers rendent Eau Vive de plus en plus professionnelle, compétente, crédible. Une Eau Vive dont la contribution et la qualité des interventions sont reconnues par ses pairs, reconnues par les Etats des pays d'intervention et par ses partenaires de financement.

1978-2014, en 35 ans d'action, Eau Vive a contribué à l'amélioration des conditions de vie de plus de 3 millions de personnes essentiellement en Afrique de l'Ouest grâce aux milliers de points d'eau réalisés, et aux centaines d'infrastructures socio-sanitaires et éducatives mises en place.

Mais, en dépit de progrès perceptibles sur le terrain, en dépit des évolutions positives observées ces dernières décennies avec l'avènement de la décentralisation et la montée en force d'une jeunesse instruite et entreprenante, beaucoup reste à faire dans bon nombre des pays où elle intervient pour que le bien vivre soit la chose la mieux partagée.

Ce sera probablement par la mobilisation et l'engagement de tous, par la détermination au Nord comme au Sud que l'on pourra vaincre les mauvaises conditions de vie de bien de nos semblables laissés sur le bord de la route.

C'est pourquoi, dès le début des années 2000, tout en renforçant son action sur le terrain à travers les projets et programmes d'appui au développement local, Eau Vive a entrepris l'élargissement de sa base sociale en France et en Afrique. C'est la responsabilité commune de réfléchir et agir pour un meilleur accès aux services essentiels de base tel que l'eau potable, l'hygiène et la santé, l'alimentation, l'instruction, ainsi que le plein exercice des droits et devoirs des citoyens.

Une dizaine d'antennes ont vu le jour en France pour amplifier l'animation et la mobilisation locale. Plusieurs bases sociales ont émergé en Afrique (au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal). Elles sont devenues depuis 2011 et 2012 des associations Eau Vive de plein droit dans chacun de

ces pays avec des africains et des non africains mobilisés sur place pour accompagner les porteurs de projets.

Le 1er mars 2014 (après demain), l'ensemble de ces associations africaines et françaises veulent unir leurs efforts, leur énergie dans le cadre d'une Fédération Eau Vive Internationale dont le siège social sera fixé à Ouagadougou au Burkina Faso et sa Direction générale répartie entre ses bureaux de Montreuil en France et ceux de Ouagadougou.

Si l'idée a été longuement murie depuis une dizaine d'années, si la volonté de s'unir est le carburant de cette ambition, le véritable défi réside dans la réussite de sa gouvernance dans un contexte de diversité des Hommes, des textes qui encadrent ces associations d'un pays à l'autre, des expériences des uns et des autres dans la pratique associative, de la diversité des cultures. Autant d'éléments qui pourraient être perçus comme des obstacles et qui sont autant d'opportunités de s'enrichir mutuellement.

*Comment construire ensemble dans le respect de nos différences Nord-Sud mais aussi Sud-Sud ?
Comment vivre ensemble et réussir Eau Vive Internationale dans la diversité culturelle des contextes et des Hommes qui la fondent et l'animent ?*

Le présent colloque sous le thème « diversité culturelle et gouvernance associative » permettra :

- de lever un coin de voile sur nos perceptions vis-à-vis de l'autre proche ou lointain,*
- mais aussi de partager la compréhension des enjeux liés à la gouvernance associative commune,*
- et enfin, de donner des atouts aux acteurs du Nord et du Sud que nous sommes pour poser des bases solides de la maison commune « Eau Vive Internationale ».*

Mesdames, Messieurs, chers participants,

Je ne pourrai terminer sans rendre un hommage mérité à tous ceux qui nous donnent les moyens d'action : individus, collectivités, syndicats et agences d'eau, associations, entreprises, fondations, agences de coopération, Etats particulièrement l'Etat français et la Commission Européenne, leur soutien financier et leur confiance renouvelée sont très précieux pour Eau Vive.

Une mention spéciale à l'Agence Française de Développement qui apporte un appui financier à l'évènement et plus globalement depuis plusieurs années au projet d'évolution institutionnelle d'Eau Vive.

J'adresse mes vifs remerciements au Gouvernement du Burkina Faso, pour les diverses facilités qui nous ont été offertes pour la réussite de tous les évènements prévus au cours des 3 jours de lancement d'Eau Vive Internationale.

A l'ensemble de tous ceux qui se sont associés à nous dans ce tournant majeur dans la vie de notre organisation, j'adresse mes sincères remerciements

Et à nous tous, je souhaite de bons échanges et vous remercie de votre aimable attention.»

DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DU BURKINA FASO



**Prononcé par
Monsieur Yamsékéré TIENDREBEOGO
Conseiller Technique de
Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances du Burkina Faso)**

« Honorables invités, Madame la Présidente d'Eau Vive, Mesdames et Messieurs les participants, Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances aurait bien voulu être avec vous ce matin pour répondre à l'invitation, à l'occasion de l'ouverture de cet important colloque.

Malheureusement, des contraintes de dernières minutes indépendantes de sa volonté ne lui permettent pas de s'acquitter de cet agréable devoir et de témoigner de vive voix la reconnaissance du Gouvernement burkinabé pour les interventions multiformes d'Eau Vive au Burkina Faso. Aussi, m'a-t-il instruit de le représenter et de prononcer en son nom le discours ci-après :

Je cite

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, Honorables Députés, Excellences Mesdames et Messieurs les membres du Corps Diplomatique, Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales, Madame la Présidente d'Eau Vive, Mesdames et Messieurs les participants, Honorables invités,

C'est un réel plaisir pour moi de procéder en ce jour à l'ouverture du Colloque international sur le thème « Diversité Culturelle et Gouvernance Associative » organisée par l'ONG Eau Vive.

Je voudrais avant tout propos, et au nom du Gouvernement, souhaiter la bienvenue au Burkina Faso à tous les participants venus d'Afrique et d'Europe. J'adresse également mes sincères remerciements au directoire d'Eau Vive pour le choix porté sur notre pays pour abriter la tenue du présent colloque qui nous l'espérons, s'inscrira en lettres d'or dans les annales de l'ONG.

Madame la Présidente d'Eau Vive, Mesdames et Messieurs les participants,

Il me plaît de rappeler que c'est le 23 décembre 1985 que la Convention d'établissement a été signée avec le Burkina Faso, conférant par la même occasion à Eau Vive, le statut d'organisation non gouvernementale « étrangère » d'appui au développement. Depuis lors, Eau Vive n'a cessé d'apporter son soutien à l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens à travers des projets de construction d'infrastructures sociales, de renforcement des capacités, de gouvernance au niveau local. A ce jour près d'un millier de nouveaux points d'eau et des centaines d'infrastructures socio-sanitaires ont ainsi été réalisés à travers tout le pays.

En prenant une option forte sur la valorisation de l'expertise locale et nationale pour la conduite de son action sur le terrain dans les pays et en inscrivant cette action dans le cadre des politiques nationales mises en place par les Gouvernements en bonne intelligence et en synergie avec les

acteurs au niveau central et décentralisé, Eau Vive montre bien la voie à suivre aux ONG nationales et/ou internationales dans l'appui au développement dans les pays d'intervention.

Aussi, voudrais-je au nom du Gouvernement et du Peuple Burkinabè réitérer nos sincères remerciements à la grande famille Eau Vive pour le soutien et l'accompagnement dans nos efforts de développement.

Madame la Présidente d'Eau Vive, Mesdames et Messieurs les Participants,

Au plan de son évolution institutionnelle, nous nous réjouissons de constater combien Eau Vive, organisation créée en 1978 sur les bords de la Seine à Paris, a pu cheminer et faire corps avec le tissu social dans les pays africains. En témoigne l'émergence de plusieurs bases d'adhérents en Afrique et la naissance d'associations Eau Vive au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal. Tout un symbole de l'interdépendance entre les peuples du monde entier qu'ils soient du Nord ou du Sud.

Madame la Présidente, Honorables invités, Chers participants,

Le thème « Diversité Culturelle et Gouvernance Associative » choisi pour le colloque fondateur de la Fédération Eau Vive Internationale montre la pleine conscience que vous avez de l'enjeu de la diversité culturelle dans la gouvernance associative multi-pays, multi-continentes et multi-générationnelles. Au-delà de vos préoccupations de gouvernance associative, l'acceptation de la différence de l'autre et l'apprentissage du mieux vivre dans nos différences sont des défis qui se posent à nos sociétés contemporaines et des questions qui mettent à l'épreuve nos Etats et l'ensemble de la communauté internationale confrontés à une recrudescence des conflits liés à l'intolérance humaine.

Si les diversités d'horizons, de langues, de religions, de savoirs constituent bien souvent des facteurs d'exclusion dans nos sociétés modernes et des obstacles dans l'œuvre de construction de nos organisations et leur fonctionnement, elles sont bien au contraire des atouts et une richesse à exploiter pour nous enrichir mutuellement et trouver la symbiose nécessaire à la paix et la cohésion, socle de progrès dans nos communautés.

Les deux jours de travaux, vous permettront d'aborder plusieurs questions touchant à la fois, la gouvernance interne de vos associations mais aussi leurs rapports avec l'environnement institutionnel local, national et international. C'est pourquoi, je vous exhorte à transcender les idées reçues et autres clichés au Nord comme au Sud et faire de chacun de nous, de vous un morceau du puzzle qu'est l'humanité.

C'est pour toutes ces raisons que le Burkina Faso accorde une importance capitale à la présence sur son sol des communautés de pays frères et amis et à leur intégration. Dans le même ordre d'idées, notre pays a toujours manifesté sa disponibilité à accompagner les efforts de la sous-région et de la communauté Internationale en vue de l'instauration et de la préservation de la paix et de la sécurité en privilégiant le dialogue et la médiation dans le règlement des conflits.

Le choix du Burkina Faso pour accueillir le siège social de la future Fédération Eau Vive Internationale, nous honore et je ne puis m'empêcher d'exprimer ma joie pour la confiance ainsi

faite au Peuple burkinabé. Nous exhortons donc, les acteurs de l'institution dans notre pays à mériter cette confiance et à redoubler d'effort pour le rayonnement de ce siège qui doit traduire les aspirations profondes d'Eau Vive Internationale à promouvoir l'amitié et la solidarité entre les peuples.

Le Gouvernement du Burkina Faso, pour sa part ne ménagera aucun effort pour faciliter toute démarche utile afin qu'Eau Vive irrigue davantage l'Afrique et le reste du monde à partir de Ouagadougou.

*Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, Honorables Députés,
Excellence Mesdames et Messieurs les membres du corps Diplomatiques, Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales, Madame la Présidente d'Eau Vive Internationale, Mesdames et Messieurs les Participants, Honorables Invités,*

Je ne saurai conclure sans remercier et encourager tous ceux qui ont contribué à l'organisation et à la tenue de ce colloque. En souhaitant plein succès aux travaux dont les conclusions seront utiles au plus haut point au Gouvernement, je déclare ouvert le colloque « Diversité Culturelle et Gouvernance Associative ».

Vive Eau Vive Internationale,

Vive l'Amitié et la Solidarité entre les Peuples,

Je vous remercie pour votre aimable attention. »

Fin de citation

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DU COLLOQUE

JEAN BOSCO BAZIE

DIRECTEUR GÉNÉRAL D'EAU VIVE

«Bienvenue à vous tous et merci aux panélistes qui ont bien voulu se mobiliser et nous apporter leurs savoirs et leurs expériences particulièrement en ce qui concerne le défi de la gouvernance associative à une échelle multi-pays, multi-continent, multiculturelle et professionnelle.

Nous aurons comme entrée en matière, une conférence inaugurale sur le thème de la solidarité internationale à travers le mouvement associatif avec focus sur l'expérience d'Eau Vive. Durant ces deux jours de colloque, nous vous invitons à aborder avec les panélistes mobilisés, cinq sous-thèmes :

1 MIEUX COMPRENDRE LES DYNAMIQUES DE SOCIÉTÉS POUR CONSTRUIRE AVEC ELLES

Panélistes :

- Salifou Labo (Niger) – Enseignant, Diplomate
- Fernand Sanou (Burkina Faso) – Universitaire, sociologue
- Richard Toé (Mali) – Consultant, Expert des traditions et des langues nationales

2 SOCIÉTÉ CIVILE ET DÉFI DE LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Panélistes :

- Pape Ndiaye DIOUF (Sénégal) – Universitaire - Enseignant chercheur
- Robert FLEURY (France) – militant associatif local
- Benoit OUOBA (Burkina Faso) – Responsable associatif, spécialiste des langues nationales

3 PATRIMOINE COMMUN ET RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DANS LES SOCIÉTÉS MODERNES

Panélistes :

- Daniel DA HIEN (Burkina Faso) – Militant et responsable de jeunesse
- Ousmane DAMBADJI (Niger) - Journaliste
- Eloi DIARRA (Mali) – Universitaire – Professeur de droit public à l'université de Rouen (France)

4 DIVERSITE CULTURELLE ET SOLIDARITES

Panélistes :

- Marco ALBAN (Italie)- Militant associatif, Responsable d'ONG
- Laurent CHABERT D'HIERES (France) – Militant associatif
- Pape Ndiaye DIOUF (Sénégal) – Universitaire, Enseignant chercheur

5 FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT

Panélistes :

- Eline GOSSET (France) – Maire d'Artiguelouve
- Nadine TAMBOURA (Burkina Faso) – Juriste financier, Directrice des ONG
- Alfred Y. SAWADOGO (Burkina Faso) – Président SOS Sahel Burkina Faso

Les sessions sont conçues comme un temps d'échanges et de discussions entre les panélistes et les participants de la salle. Vous êtes invités à poser des questions et à engager des débats avec les panélistes.

Deux modérateurs animeront les travaux : Vincent DAVID (France) pour le 1^{er} jour, et Adiza LANNIEN OUANDO (Burkina Faso) pour le 2nd jour.

Trois rapporteurs, sont commis pour capitaliser sur les discussions et échanges : Amidou YONABA (Cabinet Yons du Burkina Faso) comme rapporteur général

Amélie Boissonnet (Eau Vive France)

Alassan NAHE (Eau Vive Mali)

Voilà chers participantes et participants, le menu de nos deux jours de colloque. Un menu qui n'est malheureusement pas au choix mais à consommer en entier par tous en plénière.

Sur ce, je souhaite à tous de très bons travaux.

CONFÉRENCE INAUGURALE

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

À TRAVERS LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

EXPÉRIENCE D'EAU VIVE : UNE ORGANISATION PORTÉE AU NORD ET ABOUTIE AU SUD

Par Laurent CHABERT D'HIERES – Militant associatif / France

Nous sommes très divers : histoire, environnement culturel, modèles économiques et politiques. Eau Vive fait le pari que cette diversité fait notre richesse, si elle repose sur la confiance mutuelle.

D'où vient cette confiance, et comment la nourrir ? L'histoire d'Eau Vive nous donne d'ores et déjà quelques enseignements.

Solidarité : faite à la fois de malaise et d'empathie, qui nourrissent l'obligation d'agir. La découverte de l'injustice a été le fondement de la naissance d'Eau Vive. A partir des années 90 les équipes africaines bouleversent Eau Vive, et notre solidarité devient plus politique. La nature même du projet évolue : l'aide n'est qu'une solution pauvre, nécessaire mais insuffisante. La réflexion politique et stratégique prend une autre ampleur. Au-delà de la gestion de projets de développement, Eau Vive Internationale nous amène plus haut, à la solidarité d'engagement. **L'engagement citoyen** est au cœur d'Eau Vive.

Gouvernance associative : la structure a évolué avec cette vision politique. Au départ gouvernée depuis la France, Eau Vive consolide sa base sociale, essaime dans les régions de France, en même temps que les délégations africaines se renforcent dans leur autonomie. Au cœur du projet : comment faire travailler ensemble professionnels et militants associatifs ? Cette équation n'est jamais évidente, il y a un équilibre à rechercher constamment.

La force d'Eau Vive a été celle d'oser faire confiance et partager le pouvoir et les responsabilités, dans la mise en œuvre des projets comme en interne, avec les équipes africaines, pour construire **une gouvernance partagée** entre le nord et le sud.

INTERVENTIONS DU PUBLIC

→ **Eloi DIARRA (Mali), association pour la formation en développement humain :**

- ✓ Importance de faire confiance aux gens sur le terrain et de partager le pouvoir.
- ✓ Comment Eau Vive travaille-t-elle avec des structures similaires ?

→ **Nouradine TOURE (Mali), Président de la société civile du Bassin du Niger (usagers) :**

Dans les 9 pays du Bassin du Niger, nous avons une association nationale des usagers. Le processus a été conduit par Eau Vive en rapport avec l'Autorité du Bassin du fleuve Niger. La solidarité ce n'est pas seulement les transferts d'argent ; c'est d'aider également les gens à se structurer, à s'organiser vis-à-vis des autres acteurs. La démarche participative mise en œuvre par Eau Vive a permis aux sociétés civiles « sans voix » (paysans, villageois) des 9 pays d'avoir la capacité de se constituer en interlocuteurs des 9 Etats. 3 missions essentielles :

1. Mobilisation des usagers autour des projets de développement du bassin ;
2. Participation aux grandes décisions de nos Etats à travers les politiques nationales : la société civile a aujourd'hui la capacité d'influencer les politiques nationales ;
3. La défense des intérêts des usagers de l'eau, pour garantir une justice sociale dans le partage des ressources.

→ **Oumarou MAAZOU, Président Eau Vive Niger :** La création des associations nationales Eau Vive est capitale dans le processus d'évolution d' Eau Vive. Les associations sont nées d'une matrice, elles ne sont pas parties de rien. Le défi est de faire se rejoindre le volet opérationnel et le volet associatif.

→ **Amadou BOUREIMA, ex-Maire de la commune de Bitinkodji :** Lorsqu'une ONG fait confiance aux communes partenaires, cela fonctionne, l'expérience de Bitinkodji l'a démontré.

→ **Lamine BA :** Pourquoi Eau Vive est-elle dans le développement, et non dans l'urgence ? Au-delà de la confiance, qu'est-ce qui a déclenché la création de bases associatives africaines ? C'est rare dans le milieu associatif.

→ **Une représentante du Tchad :** Les projets de développement passent habituellement par les grandes institutions de l'Etat ; or pour nous, petite association féminine, la

rencontre avec Eau Vive à travers l' Autorité du bassin du Niger a tout changé. L'association à dimension humaine permet d'enclencher des dynamiques concrètes. La coopération entre une association locale de femmes et Eau Vive permet de faire effet levier pour des financements ; aujourd'hui un projet va pouvoir être mis en œuvre sur fonds de l'UE.

- **M. JACKOU, Maire de Kornaka, Président de l'association des communes du canton de Kornaka (Niger) :** A Kornaka, Eau Vive a permis d'instiguer l'idée même de l'intercommunalité et a mené à la création de la radio intercommunale, de la radio et du secrétariat technique intercommunal. Ce cadre communal est un atout très fort dans le cadre de la décentralisation.

- **Hassane KAOULI, adhérent Eau Vive Niger :** hommages aux pères fondateurs d' Eau Vive. L'engagement citoyen est nécessaire dans tous les pays d'action d'Eau Vive pour faire vivre le projet.

- **Danielle TOURE ROBERGET, adhérente Eau Vive France, Eau Vive Mali et Eau Vive Niger :** Les valeurs qui ont mené à la création de la fédération existaient depuis le départ : la confiance en Afrique est une valeur centrale.
La coopération dans le cadre du Programme de coopération décentralisée Canton de Kornaka-Basse Normandie a montré que la solidarité Nord-sud va bien au-delà de l'empathie : les élus du nord ont également à apprendre des échanges avec leurs pairs africains.

- **Jean Pierre ANDRE, adhérent Eau Vive France :** Je suis arrivé à Eau Vive en 2003, avec une méthodologie VAP : « vous avez des projets ». Depuis quelques années les projets/programmes ont changé d'échelle. Encore plus récemment émergent des projets régionaux (Autorité du bassin du Niger, Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal ...) et internationaux.
Malgré ce chemin rien ne remplace le contact humain : il est nécessaire de se voir physiquement pour recharger nos batteries et se rappeler que nous avançons ensemble.

RÉPONSES DU PANÉLISTE

→ Sur la confiance qui anime Eau Vive

- Il y a deux moteurs à la défiance :
 - ✓ **La peur des autres**, et encore plus de l'étranger ;
 - ✓ **La paresse** : c'est tellement plus simple d'avoir une vision manichéenne du monde.
- Alimenter la confiance repose avant tout sur :
 - ✓ **Les échanges humains** : le contact direct est irremplaçable.
 - ✓ **Les résultats** : il y a 20 ans, l'ambition d'Eau Vive de responsabiliser les délégations africaines passait pour farfelue : le succès de cette stratégie a fait ses preuves par la démonstration.
 - ✓ **Le pragmatisme et l'écoute** : se sentir proche des gens, alimenter ces liens, avec modestie et simplicité.

→ Sur le choix du développement plutôt que l'urgence :

- ✓ Eau Vive a été fondée par des chefs d'entreprise qui avaient le souci de construire pour durer. Cette préoccupation a toujours été centrale : faire du durable.
- ✓ Les premiers équipiers d'Eau Vive avaient fait les frais des limites de l'humanitaire et souhaitaient agir dans l'optique de **nourrir le changement**.

→ Pourquoi des bases sociales africaines ?

Nous aurions pu rester une bonne ONG opérationnelle. Eau Vive avait une étiquette « eau », mais là n'est pas l'intérêt : la finalité est autre. Il faut prendre le risque d'innover. Sinon, on se limite à ce que l'on connaît. Eau Vive est animée de l'envie de prendre le problème à la source, et d'agir sur le facteur humain : les femmes et les hommes africain(e)s sont les acteurs de leur propre développement.

SESSIONS THÉMATIQUES

- 1 MIEUX
COMPRENDRE LES
DYNAMIQUES DE
SOCIÉTÉS POUR
CONSTRUIRE AVEC
ELLES**
- 2 SOCIÉTÉ CIVILE ET
DÉFI DE LA
GOUVERNANCE
ASSOCIATIVE**
- 3 PATRIMOINE
COMMUN,
RESPONSABILITÉ
INDIVIDUELLE ET
COLLECTIVE DANS
LES SOCIÉTÉS
MODERNES**
- 4 DIVERSITÉ CULTURELLE ET SOLIDARITÉS**
- 5 FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : DE NOUVELLES
VOIES À EXPLORER, DES ÉVOLUTIONS À CONSTRUIRE ?**



SESSION 1

MIEUX COMPRENDRE LES DYNAMIQUES DE SOCIÉTÉS POUR CONSTRUIRE AVEC ELLES

LA TENSION ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Fernand SANOU (BURKINA FASO)

Il y a une tendance à croire que le modèle politique et économique des pays développés est la seule alternative pour le développement des PMA. Mais en réalité, comme le démontre l'expérience de certains pays asiatiques, d'autres modèles existent pour allier tradition et modernité, gouvernance locale et nationale.

Tradition et modernité

La tradition, c'est ce qui dure dans la manière de faire et de penser d'un groupe social. L'ensemble des règles transmises entre générations, et qui sert de référence. La modernité recoupe tout ce qui est nouveau. C'est un état d'esprit tourné vers le changement.

L'évolution des sociétés repose sur un équilibre entre la reconnaissance de son identité, de son socle culturel, et la capacité à aller de l'avant. Récemment on observe un retour des valeurs traditionnelles et morales.

Gouvernance moderne et traditionnelle

La gouvernance est un ensemble d'institutions, de mécanismes et de processus qui permettent de gouverner une communauté locale, nationale ou internationale.

En Afrique de l'ouest, la décentralisation est un vrai défi en termes de gouvernance locale. L'inclusion des autorités traditionnelles est indispensable pour assurer la réussite de ce processus, comme de tout projet de développement local.

L'égalité de droits des citoyens, principe fondamental de la démocratie, est un concept nouveau à l'échelon local. Cela reste une valeur de principe, à caractère formel, à laquelle il faut donner une dimension concrète.

L'autorité traditionnelle se caractérise par sa dimension ségrégative, L'autorité est non élective mais héréditaire. Démocratie et gouvernance locale traditionnelle sont donc sous certains aspects antinomiques.

Dans des contextes locaux souvent multiethniques, regroupant groupes sédentaires et nomades, commerçants et paysans, etc., il est complexe mais essentiel de bâtir un système inclusif de gestion du pouvoir et de prise de décision. La prévention et la gestion des conflits et des tensions est nécessaire pour instaurer le partage du pouvoir. Le fonctionnement des castes doit être pris en compte mais réadapté pour assurer le fonctionnement optimal de la société. Les autorités traditionnelles ont un rôle à jouer dans la médiation villageoise et l'apaisement des tensions sociales.

La démocratie est bien présente dans la gouvernance traditionnelle, notamment à travers :

- La palabre, qui permet à tous, y compris femmes et jeunes, de faire entendre sa voix
- La médiation des conflits par les autorités traditionnelles
- La gestion des ressources naturelles

La gestion de projet doit être réellement fondée sur les spécificités locales en termes culturels et sociaux si l'on veut qu'elle soit endogène. Sinon, on prend le risque de calquer des modèles inadaptés d'une part, et d'encourager les stratégies de faux-semblant de la part des communautés pour capter des financements d'autre part.

L'ARTICULATION ENTRE POUVOIR TRADITIONNEL ET AUTORITÉS DÉMOCRATIQUES

Salifou LABO (NIGER)

2 novembre 2001, l'Unesco adopte la Convention universelle sur la diversité culturelle, qui érige cette valeur en patrimoine mondial de l'humanité. L'OIF en a été un promoteur majeur.

Dans ce monde où nous vivons en interdépendance, nous n'avons d'autre choix que d'agir en complémentarité, en solidarité.

La promotion de l'universalité culturelle n'est pas incompatible avec la valorisation des spécificités locales. La diversité culturelle est un concept pluriel qui vise à la compréhension et l'enrichissement mutuel des cultures. Cette compréhension mutuelle et la prise en compte des spécificités est l'un des fondements de la démocratie locale et de la bonne gouvernance.

C'est pourquoi il est essentiel d'impliquer les bénéficiaires dans les projets de gouvernance ; parachuter des programmes d'aides n'a jamais été efficace.

Le modèle de gouvernance traditionnel en Afrique peut être source d'inspiration pour la gouvernance moderne. Dans les sociétés traditionnelles, la confiance est basée sur la

parole donnée. Les sociétés traditionnelles sont basées sur l'oralité : les sociétés modernes, sur l'élection démocratique

Ces deux systèmes sont donc très différents, mais le pouvoir traditionnel peut s'articuler avec la gouvernance démocratique. En effet, l'administration joue son rôle dans certains domaines, comme pour la gestion des ressources naturelles. Mais les autorités traditionnelles restent référentes pour d'autres domaines, comme la gestion des conflits et la distribution des terres. C'est lorsque la solution n'est pas trouvée au niveau local avec les autorités traditionnelles, que l'on remonte vers le pouvoir d'Etat.

Il y a souvent des incompréhensions entre le pouvoir local et les chefferies traditionnelles. Au Niger, la superposition des rôles peut porter à confusion et poser problème, par exemple lorsque le maire est issu de la chefferie traditionnelle. Maire, chefferie traditionnelle, chef de canton : 3 pouvoirs se superposent, ce qui peut brouiller les frontières de l'autorité.

A l'heure actuelle, c'est l'autorité traditionnelle qui garde le statut privilégié vis-à-vis de la population, surtout en milieu rural.

LA LANGUE COMME OUTIL DE RECONNAISSANCE ET D'EXPRESSION CITOYENNE

Richard Toé (MALI)

J'ai connu le Mali depuis la naissance de la Nation malienne, et milité pour la décentralisation. L'objectif de la décentralisation est de redonner le pouvoir aux gens, qui l'ont perdu.

La langue est un outil fondamental : pour la communication, la transmission. La reconnaissance des langues africaines permettrait de renforcer la confiance des personnes qui les pratiquent. La reconnaissance officielle des langues met tout le monde à égalité devant l'expression citoyenne, permet à tous de faire entendre sa voix. La langue nationale reste un levier important pour avancer dans notre recherche identitaire. Rupture culturelle et éducative : les cultures africaines traditionnelles ont été reléguées au rang de folklore. Or il n'en est rien : la culture est un marqueur identitaire central pour la construction des sociétés contemporaines.

INTERVENTIONS DU PUBLIC

→ **Mme Fatouma CHAIBOU, membre de la Chambre de concertation des ONG et associations de développement du Niger** : cadre de discussion créé en 2002, visant à

favoriser les synergies entre associations et ONG, favoriser la structuration et le suivi des actions, à provoquer des échanges entre l'Etat, les partenaires et les ONG.

- **Daniel Da Hien - Association des consommateurs d'Afrique de l'ouest** – Burkina faso: les dirigeants devraient prêter serment sur les symboles religieux et traditionnels. Comment allier gouvernance locale et traditionnelle pour fonder une vraie gouvernance démocratique ?
- **Kader SENOU, Maire de la Commune de Boromo** - Burkina Faso : intéressante la notion de tension entre l'autorité du Maire et la chefferie traditionnelle. Comment pousser la réflexion plus loin ? la chefferie est une institution beaucoup plus forte et respectée que l'autorité démocratique – ce ne sont pas les mêmes codes ni les mêmes règles.
- **Nouradine TOURE - Mali** : Chacun connaît sa place au village, et a ses repères dans le système traditionnel. la difficulté est de panacher tradition et modernité. Or, la modernité par essence veut faire disparaître la tradition. Les Africains doivent choisir le mode démocratie qu'ils souhaitent : une démocratie calquée sur le modèle occidental, ou une démocratie qui assure la stabilité et la paix sociale ?

RÉPONSES DES PANELISTES

→ **Salifou LABO - Niger**

Il reste de petits ajustements à réaliser : la chefferie traditionnelle survit, même dans un système démocratique :

- ✓ Le maire gère l'administration, tout ce qui relève de l'état civil et de l'écrit
- ✓ Le reste relève de la chefferie traditionnelle. Le chef est respecté, y compris par l'administration. La colonisation a tenté de faire aboutir l'assimilation des cultures, en transformant les chefs de village en auxiliaires de l'administration.

L'administration ne prend pas la place de la chefferie : à l'inverse de la démocratie, tout le monde ne peut pas être candidat à la chefferie traditionnelle ! Le système est cadré.

Au Niger, une loi interdit les chefs de village d'avoir un mandat électif. En effet, il partirait avec un avantage comparatif car un rapport de force existe : le chef a déjà une autorité sur les habitants.

→ **Fernand SANOU – Burkina Faso**

Constitutionnaliser la chefferie traditionnelle ? Dans les ex-colonies britanniques, la chefferie a continué à fonctionner comme avant sous le système colonial. En France, les

efforts d'assimilation ont conduit à instrumentaliser les chefferies, notamment pour assurer la collecte des impôts. La reconnaissance de la chefferie est indispensable pour assurer la légitimité de la démocratie.

Il faut réfléchir et identifier des modalités pour renforcer les symbioses entre ces deux formes de pouvoir plutôt que d'alimenter l'exclusion.

La démocratie électorale ne peut pas fonctionner dans un pays, comme le Burkina, qui compte 70% de population analphabète. Les choix sont guidés par le clientélisme ou le communautarisme. L'instruction est le fondement d'un système basé sur le choix individuel d'un représentant.

→ **Richard TOE - Mali**

Au Mali, la tradition est bien ancrée : quelle que soit la nature du conflit, on règle cela par un « pacte du sang ». C'est un accord tacite qui pose que quel que soit le problème, je ne ferai pas couler de sang. L'équivalent existe au Burkina Faso avec la « parenté à plaisanterie ». C'est un acte politique de médiation.

CONCLUSION

- Les structures traditionnelles sont des garants de la stabilité au niveau local.
- Une articulation est possible entre pouvoir traditionnel et autorités démocratiques.
- L'équilibre est toujours fragile et reste à clarifier, notamment par les acteurs internationaux du développement, pour favoriser la stabilité.

SESSION 2

SOCIÉTÉ CIVILE ET DÉFI DE LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

LE RÔLE DES ASSOCIATIONS DANS LES SOCIÉTÉS AFRICAINES

Pape NDIAYE DIOUF (SÉNÉGAL)

La gouvernance vient du monde anglo-saxon avec une forte connotation économique.

Question de l'institutionnalisation du mouvement associatif :

Comment faire en sorte que l'acteur associatif atteigne la dimension et la structuration nécessaires pour négocier avec la sphère publique (l'Etat) ? La place existe pour les innovations car il y a toujours un vide de gouvernance en Afrique de l'ouest. Cela pose un certain nombre de questions :

- **Gouvernementalité et gouvernabilité** : le pouvoir de l'Etat central est remis en cause dans de nombreux pays ; c'est là que les mouvements associatifs ont une place à prendre. Le « gouvernement local » ne se limite pas aux représentants de l'Etat central : il englobe tous les acteurs qui jouent un rôle structurant dans la vie publique locale, y compris les associations. La gouvernementalité est aujourd'hui partagée entre l'Etat et d'autres acteurs qui ont émergé sur la scène publique, y compris associations et CL. Quels sont les termes de ce nouveau contrat politique ? les nouveaux acteurs dessinent de nouvelles règles.
- **Ces enjeux soulèvent la question de la légitimité** : les associations sont-elles habilitées à représenter les intérêts de la population ? il n'y a pas d'élection, mais de plus en plus d'habitants s'identifient à ces associations...
- **Quel rôle pour les acteurs, et quelle complémentarité, notamment entre acteurs du nord et du sud ? quelle articulation entre l'Etat et les autres acteurs ?** (associations, collectivités locales, etc.) Dans un contexte de mondialisation, des acteurs économiques forts prennent un pouvoir politique. Or, ces acteurs poursuivent un objectif économique et financier très précis. Il faut donc un contre-pouvoir citoyen, de la société civile, qui porte l'intérêt général.

Professionnalisation :

Les compétences technocratiques doivent être complétées par des compétences techniques et institutionnelles. Le monde associatif doit se doter de son référentiel métier.

Mutualisation :

Elle est essentielle pour atteindre de masse critique convenable, et pour partager les expériences de terrain.

L'EXEMPLE DE L'ASSOCIATION TIN TUA

Benoît OUOBA (BURKINA FASO)

Tin Tua, « Développons-nous nous-mêmes », est une fédération de 536 groupements.

L'association initiale a été créée en 1989, mais la fédération a vu le jour en 2008.

La fédération a posé une condition sine qua none : pour adhérer il faut compter au moins 2/3 de membres alphabétisés. L'association propose des cours d'alphabétisation aux groupements ne remplissant pas ce critères afin qu'ils puissent devenir membres à part entière. L'adhésion aux « diemas » est volontaire. Initialement, les diemas ne voulaient pas de la fédération, car ils redoutaient la superposition des échelons de gouvernance.

Principes d'action :

- **La participation** des bénéficiaires. Cela passe nécessairement par l'alphabétisation. Aujourd'hui, l'alphabétisation a été rendue gratuite dans les centres de l'Etat. Or, dans les centres d'alphabétisation de Tin Tua, les participants donnent une participation financière. Cela ne constitue pas un frein car les habitants ont rapidement compris que l'alphabétisation est un moyen important de promotion sociale : grâce à l'alphabétisation, les femmes sont montées dans le système local de décision et ont pu participer à la vie publique locale.
- **La responsabilisation** des bénéficiaires : les gens s'approprient progressivement le projet et comprennent que s'ils ne déploient pas les efforts nécessaires, le projet s'arrêtera.
- **L'autonomisation** : l'association fait en sorte que les gens deviennent maîtres d'œuvre du projet. Sur 19 diemas, tous les diemas sont aujourd'hui devenus opérateurs indépendants d'alphabétisation.

LES ENJEUX DE L'ASSOCIATIF EN FRANCE

Robert FLEURY (FRANCE) :

L'association s'inscrit dans un bassin de vie avec des collectivités locales, des acteurs privés et publics.

La non-reconnaissance du fait associatif est un handicap pour le développement d'un territoire. Les élus ont besoin des associations pour prendre en compte les attentes des citoyens. Le contre-pouvoir est souvent mal perçu ; mais l'association est plus un aidant qu'un perturbateur auprès des collectivités locales.

Le tissu associatif est là pour contrecarrer la tendance à l'individualisme et promouvoir les valeurs de citoyenneté, responsabilité collective, devoirs civiques. Le rejet du domaine politique laisse un espace aux associations pour construire une vision collective. Il y a donc des complémentarités d'acteurs à construire. Il faut faire évoluer les pratiques pour être dans un processus de co-construction. Certains territoires avancent en ce sens, avec l'ouverture de Comités citoyens associatifs.

Les défis du monde associatif en France sont aussi financiers : l'association doit valoriser les contributions en nature et financières des personnes salariées ou bénévoles, composer avec l'évolution des subventions à la baisse dans la sphère publique, réinventer un modèle économique – dans un contexte de crise financière.

Les jeux d'acteurs sont nombreux entre associations, collectifs, etc. En interne, l'association doit valoriser et trouver une place à tous les acteurs : salariés, bénévoles, partenaires techniques, mais aussi et surtout les bénéficiaires. L'enjeu du monde associatif est de s'adapter aux nouvelles dynamiques d'engagement et à la révolution des technologies de la communication pour attirer les jeunes.

La dynamique associative est avant tout une construction collective. La démocratie participative demande de grands efforts pour redevenir réelle. En conclusion, il est urgent de changer nos regards et nos pratiques dans le monde associatif, pour s'adapter au monde actuel.

INTERVENTIONS DU PUBLIC

- **Société civile** : les Organisations de la Société Civile ont quelque chose à dire et elles ont de plus en plus leur place dans la gestion des affaires publiques. La reconnaissance de la société civile doit progresser.
- **Partage du pouvoir** : la réforme de l'administration publique au Burkina Faso (1998) a redistribué les rôles entre l'Etat et les autres acteurs. La question se situe surtout au niveau de la mise en œuvre de ces principes. La société civile a aujourd'hui un rôle de proposition. La société civile a une responsabilité de veille citoyenne sur les politiques publiques pour que celles-ci soient transparentes, bien gérées, etc. Cette action ne doit pas être vue comme une menace d'affaiblissement de l'Etat : le rôle des associations peut aussi renforcer la position de l'Etat, et inversement. Les jeunes et les femmes doivent monter dans la gouvernance associative.
- **Souleymane ZONGO, président de la coordination nationale des usagers du bassin du Niger au Burkina Faso** : l'intervention des associations ne comporte-t-elle pas un risque de créer un **déséquilibre** dans les villages, qui sont souvent multiethniques ? il faut mettre en place un dispositif qui permette de conserver l'équilibre, et qui permette aux communautés de dialoguer d'égal à égal.
- **Un membre du public** : Quels sont les critères de **bonne gouvernance** des associations ? chacune a son fonctionnement propre, on retrouve des personnes avec plusieurs casquettes, des chevauchements de compétences, etc. Le manque de professionnalisme constitue un véritable obstacle. Enfin, le manque de moyens (humains, matériels, financiers) est un obstacle au bon fonctionnement des associations. Même si l'Etat donne une place aux Organisations de la société civile, il faut remédier à ces **problèmes d'organisation** pour être capable d'y répondre.
- **Un membre du public** : Quelle est la différence entre le politique et la société civile ?
- **Un membre du public** : Tin Tua est une référence en matière d'organisation et d'alphabétisation : comment passe-t-on du milieu associatif à une fonction électorale ?
- **Un membre du public** : A quel stade, à quel niveau, à quel moment, une Organisations de la société civile peut-elle prétendre au pouvoir ?
- **Un membre du public** : Quid des très grosses associations dont les pratiques ne tiennent pas compte des législations nationales ? leur intervention affaiblit la

puissance de l'Etat en remplaçant cette autorité, et rendent les populations dépendantes à leur action.

- **Un membre du public** : Il serait plus intéressant de renforcer la représentation des acteurs de la société civile auprès du pouvoir exécutif et législatif. Cela permettrait de renforcer les liens entre les deux sphères
- **Un représentant du Niger** : Au Niger, les collusions entre sphères politique et associative entretiennent la confusion, le non-renouvellement des élites, et la soumission des acteurs associatifs au service du pouvoir politique.
- **Un membre du public** : La responsabilité de l'élu local : être un catalyseur et rassembler toutes les énergies sur son territoire. C'est lui qui doit distribuer les rôles et s'assurer que la société civile est activement impliquée, notamment dans l'opérationnalisation des mesures.

RÉPONSES DES PANÉLISTES

→ Pape Ndiaye DIOUF (Sénégal)

- ✓ Limite entre société civile et société politique : les mêmes acteurs peuvent aller de l'un à l'autre. L'essentiel c'est de faire la part des choses et de pas manipuler l'une ou l'autre sphère. Définition : la société civile est une forme d'organisation sociale qui ne vise pas l'accès au pouvoir politique. Cela montre bien l'importance de faire la part des choses.
- ✓ La professionnalisation du milieu associatif est un phénomène normal : l'essentiel est que les salariés conservent cette vision de l'intérêt général, une déontologie.
- ✓ Toute la difficulté est de trouver une « bonne complémentarité » entre associations et Etat, pour que personne ne s'arroge les prérogatives de l'autre et que les deux travaillent en bonne intelligence.
- ✓ La société civile a un rôle essentiel à jouer pour le développement de l'Afrique dans les années à venir.

→ Benoît OUOBA (Burkina Faso)

Pourquoi mon engagement en politique ? Par déception au regard des difficultés de la décentralisation au Burkina. Intégrer le système politique est la seule façon de faire

bouger les lignes, de l'intérieur. L'essentiel est de faire la part des choses, de se comporter en élu lorsqu'on est en politique, et en citoyen dans le milieu associatif.

→ **Robert FLEURY (France)**

Il y a en France une vraie motivation chez des jeunes qui souhaitent s'engager, mais ne trouvent pas chaussure à leur pied au sein du milieu associatif. Par conséquent, de nombreuses associations essaient derrière des causes communes. D'où la nécessité de renforcer les liens inter-associatifs pour travailler en bonne coordination.

CONCLUSION

- Les acteurs associatifs sont devenus incontournables dans la gestion des affaires publiques
- Le monde associatif se confronte à un certain nombre de problèmes d'organisation : manque de professionnalisation, problème de mutualisation,... De nombreux efforts doivent être faits pour se constituer en interlocuteur crédible de l'Etat.

SESSION 3

PATRIMOINE COMMUN, RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DANS LES SOCIÉTÉS MODERNES

LES ASSOCIATIONS ET LE PATRIMOINE COMMUN

Eloi DIARRA (FRANCE)

La vie associative tourne autour de 3 piliers :

- 1 Une association est une rencontre autour d'un intérêt commun ;
- 2 La reconnaissance : on se reconnaît autour d'une problématique, d'une question ;
- 3 La foi, la confiance.

Pour agir ensemble, nous avons besoin d'une histoire, et de moyens : c'est notre patrimoine matériel et immatériel.

→ Le patrimoine commun d'une association :

- ✓ une histoire qu'on a vécue ensemble, et à laquelle il faut rester soudé : c'est le fondement de notre action.
- ✓ Le patrimoine matériel : cotisations, dons, subventions, etc.

Le patrimoine collectif de la collectivité publique nous appartient aussi partiellement.

→ Comment les Organisations de la société civile africaines bénéficient-elles du patrimoine commun ?

La société traditionnelle africaine a deux dimensions : une dimension villageoise, une dimension familiale. Cette société a des biens communs, qui appartiennent à la communauté (la terre, la forêt, etc.). La famille a aussi son patrimoine commun (un champ, une maison...).

Ce patrimoine-là a en partie disparu, car les institutions changent (la famille a éclaté), les biens communs sont privatisés (accaparement des terres). En partie, il subsiste ; mais c'est un détournement du denier public, une répartition anarchique du Produit national brut. Chacun se sert au pot comme il peut. Pourtant, il y a des mécanismes de régulation de la redistribution : les impôts, les cotisations sociales.

Le Produit national brut pourrait être redistribué entre l'Etat d'une part, et les collectivités locales et associations d'autre part. L'argent pourrait être mieux partagé. Les Organisations de la société civile pourraient bénéficier d'une meilleure représentation auprès du pouvoir central (à l'assemblée nationale par exemple).

1. *Une expérience de l'Association pour la formation en développement humain.*

RESPONSABILISER LES CITOYENS

Ousmane DAMBADJI (NIGER)

Le patrimoine est mal géré, par manque de considération ou de patriotisme, car il est considéré comme un bien de l'Etat. Par conséquent, il est mal entretenu et gaspillé par les citoyens. La sensibilisation et l'éducation civique sont nécessaires pour responsabiliser les citoyens par rapport à ces biens communs.

IMPLIQUER LES JEUNES DANS LES RESPONSABILITÉS COLLECTIVES

Daniel DA HIEN (BURKINA FASO)

Les tensions actuelles en Afrique de l'ouest traduisent une remise en question du patrimoine commun, et l'incapacité à construire une vision collective. La stabilité et la paix dans un pays riment avec démocratie et sentiment de justice politique. Il faut travailler sur la prise en compte des aspirations de la population et en particulier des jeunes, qui constituent une frange essentielle de la société.

Les jeunes sont ceux qui réagissent devant l'injustice. Ils sont plus informés qu'on ne le croit. Ils se mobilisent pour leurs causes. Les jeunes doivent être impliqués dans les programmes qui les concernent, responsabilisés. Les jeunes souhaitent qu'on les considère comme des citoyens à part entière. Ils sont capables d'assumer des responsabilités.

Ne pas inclure les jeunes c'est prendre le risque de rébellions ou révoltes. Les jeunes ne croient plus à la vieille classe politique ; ils ont plein d'idées pour faire bouger les lignes. Il faut trouver de nouvelles manières de sensibiliser les jeunes, à travers des canaux qui leur parlent (associations de jeunesse, musiciens, artistes), pour que le message soit plus efficace.

INTERVENTIONS DU PUBLIC

- Pour se faire entendre et se responsabiliser les jeunes doivent d'abord avoir une aisance économique qu'il est difficile d'acquérir aujourd'hui à cause du manque d'emploi.
- **Amadou MARIKOU, vice-président du Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau** : il faut apprendre à la jeunesse à se responsabiliser. Il faut s'engager, camarades !
- **Jeunesse du Niger** : il faut intégrer les jeunes dans les processus de décision et cesser de les considérer comme une menace. La jeunesse est organisée, instruite, et prête à participer.
- **Un intervenant** : il faut beaucoup de sensibilisation pour responsabiliser les citoyens. Les jeunes doivent mériter la prise de responsabilité. Les places ne vont pas leur être données : c'est à eux d'aller bousculer les institutions et les responsables.
- **Un intervenant** : Pour ancrer la responsabilité collective, il faut cesser de dire d'un bien commun que « ça n'appartient à personne », mais plutôt faire comprendre que ça appartient à tout le monde.

RÉPONSES DES PANÉLISTES

→ **Eloi DIARRA (FRANCE)**

- ✓ L'accès à l'emploi salarié est très difficile en Afrique comme en France pour la jeunesse. Il est le signe que chaque génération doit se battre pour s'insérer professionnellement dans un contexte toujours changeant. On demande aux jeunes de créer leur propre emploi.
- ✓ La stratégie de mobilisation n'est plus la même. Les jeunes font attention aujourd'hui et se mobilisent plus sagement, en règle générale.
- ✓ Les associations et Organisations de la société civile ont un droit de regard sur le bien commun en général.

→ **Ousmane DAMBADJI (NIGER)**

- ✓ Il faut que le comportement des dirigeants soit exemplaire pour promouvoir un modèle de société ; on ne peut pas demander aux citoyens d'avoir un comportement plus vertueux que leurs dirigeants.
- ✓ La jeunesse n'est sollicitée que ponctuellement par intérêt électoral ; quand on accède au pouvoir, les femmes et les jeunes sont oubliés.
- ✓ Les jeunes ont le droit de se faire offrir une première chance. Le niveau d'instruction progresse, mais la capacité d'insertion ne suit pas.
- ✓ Il manque un modèle de société. Les dirigeants africains pillent les ressources, et les jeunes n'attendent qu'une chose, pouvoir prendre leur part du gâteau. Il faut construire un modèle de société transparent et inclusif.

→ **Daniel DA HIEN (BURKINA FASO)**

Il faut mettre l'accent sur le civisme et la citoyenneté ; les dirigeants doivent montrer l'exemple en assurant des pratiques de bonne gouvernance.

CONCLUSION

- Les citoyen(ne)s doivent être responsabilisés et se mobiliser pour protéger leur patrimoine commun
- Les associations ont un rôle central à jouer dans cette structuration de la société civile, mais elles n'y parviendront pas seules : les dirigeants doivent montrer la voie par un comportement exemplaire
- Les logiques de mobilisation évoluent et demandent aux associations de s'adapter aux nouvelles manières d'exercer sa citoyenneté. Il faut faire de la place aux jeunes pour porter ces évolutions et faire vivre leur vision du monde.

SESSION 4

DIVERSITÉ CULTURELLE ET SOLIDARITÉS

La modératrice propose un tour de la salle pour dire « bonjour » dans toutes les langues représentées.

TOUR D'HORIZON CONCEPTUEL DE L'ALTÉRITÉ

Pape NDIAYE DIOUF (SÉNÉGAL)

« Altérité et solidarité » : le thème est extrêmement actuel. Chacun de nous incarne une culture qui est le fruit d'une organisation politique, mais aussi un ensemble de représentations du monde.

Quels penseurs nous donnent des éclairages sur l'altérité comme terreau de la solidarité ?

La diversité culturelle représente la clé fondamentale de la conception de tout développement : les hommes et les femmes sont liés entre eux. Développement et diversité culturelle sont liés ; la diversité culturelle est source d'innovation et de créativité.

Quelques citations :

- ✓ Claude Levi Strauss : « La diversité est moins fonction de l'isolement des groupes que des liens qui les unissent » : on n'est pas dans une juxtaposition des cultures mais dans une interrelation.
- ✓ Le principe du don et du contre-don (Max Weber) : ces mécanismes tissent des liens entre société à travers des échanges matériels et immatériels.
- ✓ Léopold Sedar Senghor, Sénégal : prône l'enracinement dans sa propre culture et l'ouverture aux autres cultures, qui permet de construire la « civilisation universelle » : elle charrie tous les apports des hommes qui vivent sur Terre.
- ✓ Cheik Anta Diop : il démontre l'antériorité des civilisations africaines, et prône la mise en œuvre de l'unité de la diversité, qui est l'une des caractéristiques de la présence humaine sur terre.
- ✓ Pr Joseph Ki Zerbo, dans La natte des autres : nous encourage à tisser notre propre natte. Créer sa propre natte nous permet aussi de faire des échanges. Il

nous apprend qu'il faut partir de sa propre civilisation pour aller à la rencontre des autres cultures. Il nous enseigne que l'altérité doit être abordée si on est bien imprégné de sa propre culture.

- ✓ Nelson Mandela : « C'est en brillant nous même qu'en scintillant on permettra à l'autre d'en faire autant »
- ✓ Dans le Coran, Dieu dit : « Hommes, je vous ai créés pour que vous vous entre-connaissiez ».

D'autres courants de pensée sont sceptiques sur les rencontres entre les cultures. Par exemple, Samuel Huntington, dans *Le choc des civilisations*, postule que la rencontre entre les cultures ne peut se faire qu'à travers la violence. Francis Fukuyama parle de « La fin de l'Histoire » ; or, avec cette envie de se rencontrer on est bien loin de la fin de l'histoire : elle ne fait que commencer. Eau Vive semble avoir bien compris que cette vision de partage, d'entente mutuelle, de solidarité, est le sens même de notre présence sur terre.

Dans le contexte de la mondialisation, le respect de la diversité culturelle est une condition sine qua none de la paix sur terre, du respect des particularismes contre l'homogénéisation des cultures. La mondialisation nous invite à assumer nos spécificités culturelles et à valoriser notre héritage.

La « décentration » permet aux peuples de bénéficier de la diversité culturelle, contre l'ethnocentrisme.

L'Afrique a des atouts majeurs en matière d'inter culturalité. En Afrique de l'ouest, **la parenté à plaisanterie** est un outil formidable du point de vue de l'altérité : c'est la capacité de décentration et de respect de l'altérité d'une personne dans des sociétés multiculturelles. Ce système fonctionne de manière verticale (entre patronymes) et horizontale (entre ethnies). C'est un système très structurant pour faire naître la confiance et l'entente d'entre les peuples. Cet outil peut grandement faciliter la mise en place de structures associatives en favorisant la confiance.

« La diversité culturelle est le lien crucial entre la dimension matérielle et immatérielle du développement »

PROMOUVOIR LA « RÉCIPROCITÉ INTERNATIONALE »

Marco ALBAN (ITALIE)

Je me définis comme un volontaire international dont la vocation est née d'une intervention en milieu scolaire. Ainsi, tous les échanges que nous avons avec notre entourage ont une importance capitale. Sans le savoir, nous semons des petites graines qui peuvent germer et faire naître des vocations.

Le terme de « solidarité » pose problème car il est ambigu, euro-centré, car il y a une dimension de « ces gens qui vont bien, qui aident ceux qui ne vont pas bien ». Le terme « **réciprocité** » est beaucoup plus approprié, dans le travail d'une ONG telle qu'Eau Vive. Aujourd'hui en Europe il y a un gros vide, une perte de valeurs, une très forte démotivation des jeunes (baisse de l'engagement politique, social). Nous avons besoin de s'inspirer de ce qui se passe en Afrique : la force des gens, leur créativité, leur courage. Les Européens ont besoin de connaître ces expériences.

L'émergence de la Fédération Eau Vive Internationale est le cadre idéal pour renverser ce rapport de force : on n'est plus dans une association française qui intervient au sud, mais dans une configuration où plusieurs pays d'organisent entre eux. C'est l'occasion d'organiser ces échanges. Faire connaître l'Afrique en France et en Europe, est fondamental pour faire évoluer la vision de ce continent. La presse doit être formée pour traiter ces sujets et les faire connaître du grand public.

Depuis les années 2000, Eau Vive a déployé des efforts importants pour s'orienter vers la culture : au-delà de la réalisation d'infrastructures, s'intéresser à l'histoire des gens. Eau Vive n'est pas seulement une agence de développement qui veut mener des projets : c'est une association. C'est une dimension fondamentale de son identité. Le plus gros défi sera de parvenir à allier ces deux dimensions, à les faire se rencontrer. Lors de la conception des projets, il faut toujours se rappeler ses valeurs statutaires : vérifier si l'on a été cohérent par rapport à sa mission initiale. Il faut rester centré sur la mission originelle et évaluer de manière contigüe la réussite du projet et sa cohérence avec le projet associatif global.

La coopération internationale doit valoriser ses résultats, se mettre en valeur, être fière de son action et de son professionnalisme. Il y a un problème de reconnaissance du secteur de la solidarité comme un secteur socio-économique à part entière. Cette réflexion doit être menée dans le cadre du positionnement des ONG par rapport à l'Etat : nous ne venons pas remplacer l'action de l'Etat. Notre positionnement doit être affirmée

et assumé. Les ONG doivent garder une certaine indépendance pour pouvoir critiquer l'action de l'Etat, rester dans une démarche militante.

Pour briser les stéréotypes, il faut se rencontrer, sensibiliser les jeunes : tout cela demande une action immatérielle, non quantifiable, de sensibilisation. Les donateurs doivent accepter que leurs efforts ne financent pas que des choses visibles, mais aussi des actions dont l'impact ne pourra pas être immédiatement vérifié.

De manière générale, la jeunesse constitue un vivier de compétences et d'énergie et porte une vision nouvelle du développement. Il faut faire de la place aux jeunes !

AVANCER VERS UNE SOLIDARITÉ ÉQUILIBRÉE

Laurent CHABERT D'HIÈRES (FRANCE)

André Compte-Sponville dénonce le dévoiement de l'usage du terme « solidarité », employé à tout bout de champ. La solidarité n'est pas un sentiment, encore moins une vertu : c'est une cohésion interne, une dépendance réciproque.

Après 25 ans au service d'Eau Vive, il m'est toujours difficile de définir ce qu'est précisément la solidarité.

En France, on croise tout type de personnes lorsqu'on milite pour la solidarité internationale. Les gens sont emplis de clichés, et toutes les raisons : « n'a-t-on pas assez de problèmes chez nous ? », « s'ils sont dans cette situation, n'est-ce pas parce qu'ils ne cherchent pas à s'en sortir ? ». Il y a aussi la solidarité sous contrôle, ou sous condition : je finance « mon projet » et je communique sur ce que j'ai réussi à faire, faisant fi de l'« ensemble ». La solidarité condescendante : « oui on va faire un geste pour ces Africains malheureux mais tellement sympathiques ».

Mais il y a aussi des Français formidables, soucieux de partager de manière désintéressée, sachant qu'en donnant, ils vont recevoir aussi.

En Afrique, la solidarité a une toute autre dimension : une solidarité forcée, par nécessité de partager ce que l'on a : celui qui possède, partage. Solidarité rime avec devoir, une obligation pour chacun vis-à-vis des autres. La solidarité régionale est forte, avec un sentiment d'unité dans la sous-région ouest-africaine. Il y a aussi l'Afrique des rancœurs anciennes, qui s'auto-dénigre, qui remet en cause son identité face à la crise, qui copie ce qu'il y a de plus contestable ailleurs...

Sous ce chapeau « solidarité », le pire et le meilleur se côtoient : on est imparfaits, et ce pour longtemps. Mais on peut travailler pour s'améliorer : prendre du recul sur nos pratiques, réfléchir aux moyens de s'améliorer pour avancer vers une **solidarité**

équilibrée : ou l'apport de chacun est valorisé, où la dépendance à sens unique fait place à une interdépendance assumée et productive, où la contribution de chacun est écoutée et diverse

TÉMOIGNAGE

Alfred SAWADOGO (BURKINA FASO):

Chez nous, quand une famille rencontrait des difficultés à se nourrir en période de soudure, il accourait chez le chef, qui avait le devoir de l'aider ; c'était une règle tacite. Aujourd'hui, le pouvoir du chef a été transféré ailleurs. Au village, il n'existe plus cette personne ou institution capable d'assumer cette fonction de solidarité. Le village est déstructuré. Ce changement est visible même dans l'architecture et l'organisation des villages : ils ne sont plus organisés en rond, mais en carré, chacun avec son entrée ; les familles sont séparées. La solidarité africaine n'est aujourd'hui que l'ombre d'elle-même. Les familles se rencontrent sur le noyau nucléaire, le ménage.

L'argent est aujourd'hui au centre de la vie, il a pris la place des services, des gestes. Le premier vecteur de la solidarité aujourd'hui, c'est l'argent.

Le Président Thomas Sankara a fait appel aux ONG pour assumer des fonctions que l'Etat ne pouvait pas prendre en charge. D'après le Président, l'aide que vous nous apportez devrait nous aider à nous passer de votre aide. Mais aujourd'hui, bien des années plus tard, nous avons toujours besoin de votre aide.

INTERVENTIONS DU PUBLIC

- La parenté à plaisanterie est une pratique centrale dans la vie des communautés en Afrique de l'ouest. Elle est de plus en plus reprise par les administrations pour la gestion des conflits. Une association a émergé pour promouvoir cette pratique ; mais on se rend compte que les efforts pour l'institutionnaliser ne sont pas efficaces. On se demande si cela ne risque pas de tuer cette pratique. Comment faire en sorte de pérenniser et renforcer cette pratique ? On note un certain déclin chez les jeunes d'aujourd'hui.
- Au Burkina il existe un Programme national de volontariat. Mais ce service n'est pas efficace. Or, dans certaines communes rurales, les besoins sont forts. Dans le cadre des mouvements associatifs, comment mieux promouvoir ce volontariat pour en faire de véritables outils de formation et d'intégration professionnelle ?

- Comment être sûr que demain l’Afrique va décoller, lorsque l’on sait que pour le moment l’Afrique n’a pas atteint les Objectifs du Millénaire pour le Développement, que beaucoup de jeunes diplômés sont au chômage ?
- Comment faut-il réorganiser notre système de solidarité ? faut-il revenir à la solidarité traditionnelle, ou s’organiser comme en Europe ?
- La parenté à plaisanterie risque de disparaître, car on a aujourd’hui tendance à tout laisser tomber au profit de ce qui vient de l’Occident.
- Qu’est ce qu’une ONG comme Eau Vive peut apporter comme solidarité, au-delà des infrastructures matérielles ?
- Il faut accepter les mutations sociales et s’adapter aux nouvelles modalités de la solidarité ; c’est à nous de voir comment nous nous les approprions et nous continuons d’avancer dans ces nouvelles conditions.
- Comment concilier vie associative et travail opérationnel au sein d’une association ?
- Pourquoi est-il de plus en plus difficile de recruter des volontaires complètement bénévoles ? il faut de plus en plus leur offrir une rétribution
- Les associations ont un rôle à jouer pour éviter la confrontation entre les groupes sociaux qui cherchent naturellement à s’imposer sur le plan idéologique, culturel, économique, ...

RÉPONSES DES PANÉLISTES

→ Alfred SAWADOGO (Burkina Faso):

A l’Université de Ouagadougou, un professeur enseigne cette discipline ; ainsi, les autorités ont le souci de faire perdurer cette pratique.

→ Marco ALBAN (Italie) :

- ✓ L’Afrique sera le continent de demain car les indicateurs économiques le montrent. Les experts parlent de 2050 donc c’est un développement économique à moyen terme qui se profile. Les médias doivent changer leur discours sur l’Afrique et montrer des expériences positives.
- ✓ Comment concilier associatif et opérationnel ? C’est très compliqué, mais l’une des options est d’imbriquer l’associatif dans l’opérationnel, l’associer à certaines décisions. En tout cas c’est une clé de réussite d’une association ou fédération.

- ✓ Il faut bien distinguer volontariat et bénévolat : l'un est rémunéré et l'autre non. les deux dispositifs évoluent : en Italie, le nombre de volontaires a beaucoup augmenté, mais l'âge moyen des volontaires augmente.
- **Laurent CHABERT D'HIÈRES (France)**
- ✓ Le mérite revient moins aux professionnels assis à cette tribune, qu'aux personnes qui se lèvent dans leurs villages pour faire changer les choses, ou qui se mobilisent en France.
 - ✓ Nous avons le devoir de rester pédagogues, de ne pas verser dans la critique ou la culpabilisation. Il faut se garder de juger trop facilement ; le meilleur moyen de sensibiliser c'est de témoigner.
- **Pape Ndiaye DIOUF (Sénégal)**
- ✓ Sur les craintes de disparition de la Parenté à Plaisanterie : un groupe de chercheurs a révélé que certes la pratique évolue, mais puisque la pratique relève d'un sentiment d'appartenance, elle a de bonnes chances de perdurer (alors que les mécanismes qui relèvent de l'adhésion ont plus de risques de disparaître). La parenté à plaisanterie peut aider à gérer les conflits et à les régler de manière efficace.
 - ✓ L'Afrique a des ressources humaines et naturelles énormes ; mais pour pouvoir s'en sortir sur le plan international, il y a des conditions : la reconnaissance et le respect de la diversité culturelle, la stabilité et la transparence politique... Les associations ont un rôle majeur à jouer dans la valorisation de la culture africaine.

CONCLUSION

- Les ONG doivent sortir de l'idée de solidarité pour s'inscrire dans une démarche de réciprocité.
- L'Afrique est pleine de ressources pour appréhender la diversité culturelle : en Afrique de l'ouest, la parenté à plaisanterie est un bon exemple d'outil de respect de l'altérité entre les ethnies.
- La solidarité traditionnelle à l'africaine évolue et doit trouver d'autres canaux pour s'exprimer
- Eau Vive Internationale nous invite à avancer ensemble vers une solidarité équilibrée, où chacun puisse trouver sa place dans un modèle d'échange, au nord comme au sud

SESSION 5

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : DE NOUVELLES VOIES À EXPLORER, DES ÉVOLUTIONS À CONSTRUIRE ?

S'APPUYER SUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES DÉCENTRALISÉES

Antoine Raogo SAWADOGO (BURKINA FASO)

L'argent ne se trouve plus en haut : il n'est plus en Europe, ni au niveau des Etats.

Désormais, il se trouve au niveau local et il faut creuser pour aller le trouver.

L'action des ONG et autres associations a une valeur incommensurable en matière de formation et d'appui-conseil. Mais après le retrait des financements, la plupart des outils mis en place tombe en panne. Cela vient du fait que l'on responsabilise les communautés de base sur des prérogatives qui ne relèvent pas d'elles. Elles ont d'autres priorités et ne sont pas en mesure d'assumer ces responsabilités. L'Etat se déresponsabilise et parachute ses responsabilités sur les responsabilités de base.

Récemment, le processus de décentralisation a produit des collectivités locales décentralisées, qui ont reçu des compétences. Mais elles n'ont pas les moyens associés. Les Etats ne transfèrent plus de 4% de leurs ressources aux collectivités. La dépense publique s'effectue à 95% au niveau central. 95% des investissements publics sont réalisés grâce à des financements extérieurs. Par conséquent, le niveau local reste trop faible pour assurer ses fonctions de développement.

La nouvelle manière de financer le développement dans les années à venir, c'est de distribuer au moins 15% des financements aux collectivités. A ce moment-là, et seulement à ce moment, on pourra leur demander de jouer leur rôle de maître d'ouvrage et de responsabiliser les communautés de base. Ce discours est peu à peu intégré par les Etats.

Comment les ONG vont-elles se positionner en opératrices du développement aux côtés des collectivités ? par la voie de la contractualisation, avec une articulation des rôles. Cette configuration permettra d'éviter la panne généralisée des infrastructures de base. La nouvelle façon de financer le développement local s'appuie sur la collectivité locale décentralisée.

L'EXPÉRIENCE D'UNE PETITE COMMUNE FRANÇAISE

Eline GOSSET (FRANCE)

Mon adhésion à Eau Vive s'est faite en même temps que mon élection comme Maire d'Artiguelouve, petite commune rurale du sud-ouest de la France. La fonction de Maire est la plus belle fonction électorale, car on est proche des gens, on se met à leur service, et on voit les résultats de ce que l'on entreprend. Sous mes deux mandats successifs, j'ai cherché à développer le tissu associatif de la commune ; car les associations font l'âme et la vie de la commune. Il y a 4 associations de solidarité internationale, qui reçoivent une aide financière de la Mairie. Cette aide est modeste, mais si les 36 000 communes françaises suivaient cette démarche, l'effet levier serait important. Il y a des ressources au niveau local.

C'est la rencontre avec Bernard Marque qui m'a amenée à rejoindre Eau Vive ; ensemble nous avons mis sur pied une structure intercommunale de soutien à Eau Vive. En 2004 une mission d'élus a eu lieu au Mali, qui nous a poussés à l'action. Avec la loi Thiollière, puis la loi Oudin-Santini, nous avons renforcé notre discours avec un argumentaire légal. Grâce à François Champouillon et aux adhérents d'Eau Vive Pau Pyrénées, les syndicats des eaux de la région sont mobilisés pour donner au profit de l'action d'Eau Vive. Ces petits financements permettent d'en débloquer de plus gros, auprès des agences de l'eau. L'antenne souhaite à présent changer d'échelon, et monter des partenariats pour la coopération décentralisée. Cette ambition passe par la sensibilisation des élus à la coopération décentralisée. Cela demande de dialoguer avec les élus.

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE

Alfred SAWADOGO (BURKINA FASO)

L'argent est indispensable pour financer le développement.

L'argent est mal géré en Afrique de l'ouest. Certains domaines sont délaissés, par exemple très peu de communes consacrent un budget au développement d'activités économiques pour les femmes. La corruption reste très forte. Il faut renforcer la transparence et la bonne gestion des fonds, dans le secteur public mais aussi au sein des associations locales. La mauvaise gouvernance est un problème majeur.

La capacité de décaissement des gouvernements africains est faible. Les procédures ont été simplifiées : l'aide internationale est versée directement au trésor public, et les grandes orientations des bailleurs de fonds suivent les plans nationaux de développement.

La concurrence augmente pour obtenir des fonds lors des appels à projet.
Pourquoi ne pas générer ces ressources au sud ? les efforts déployés au nord pour rassembler ces ressources sont souvent inconnus par les bénéficiaires, ou les associations locales au sud, qui ne réalisent pas qu'il s'agit d'un effort individuel.

L'ÉTAT ET LES ONG

Nadine TAMBOURA (BURKINA FASO)

Raréfaction des ressources au Burkina Faso. Réflexion : partenariat public-privé.
Contractualisation avec des ONG pour la mise en œuvre des programmes. Mobilisation des ressources auprès de la diaspora (organisé en associations). Rôles des ONG : pas visibles et capitalisés au Burkina Faso. Mutualisation des efforts avec les actions de l'Etat, synergie d'effort. L'Etat reconnaît le rôle des ONG : évaluations et suivi des actions des ONG. Accompagnement des actions des ONG (contractualisation...).

Les populations ne sont parfois pas assez impliquées dans les projets de développement des ONG. La recherche de financement ne doit se faire que si le projet correspond à un besoin réel et les discussions ont été engagées avec les communautés de base.

INTERVENTIONS DU PUBLIC

- Le financement du développement doit se faire obligatoirement par les Africains. Il existe des ressources mobilisables en Afrique. Par exemple : inviter des célébrités comme Tiken Jah FAKOLI pour lever des fonds. Chacun de nous est un bailleur de fonds, avec son réseau et sa créativité.
- Les bénéficiaires doivent investir financièrement dans les projets pour s'approprier le projet.
- Les entreprises africaines ont des avantages fiscaux et peuvent donc être mobilisées pour lever des fonds.
- L'un des problèmes centraux est le manque de confiance en les élus locaux ; pour qu'ils apprennent à faire, il faut leur faire confiance.
- Pour assurer la bonne gouvernance, il faut instaurer une culture de la **redevabilité**, avec la notion de comptes à rendre.
- La fiscalité doit favoriser les dons aux associations de développement.

- Le problème en Afrique n'est pas un manque d'argent, mais une mauvaise redistribution des ressources : pourquoi ne réserve-t-on pas une marge du Produit intérieur brut au développement ?

RÉPONSES DES PANÉLISTES

→ **Alfred SAWADOGO (Burkina Faso)**

La vocation de la société civile n'est pas d'exercer le pouvoir d'Etat, mais d'être un contrepouvoir, se constituer en force de proposition pour contrebalancer les écueils du secteur public. Le pouvoir d'Etat est exercé à travers les partis politiques, dans une démocratie représentative. La société civile est apolitique dans l'exercice de ses fonctions.

→ **Nadine TAMBOURA (Burkina Faso)**

- ✓ Pour la mise en cohérence des interventions, une cartographie des interventions des partenaires techniques et financiers est en cours de réalisation au Burkina Faso, afin d'améliorer l'efficacité de l'aide.
- ✓ L'Etat soutient les ONG indirectement à travers les avantages fiscaux ; c'est une modalité de financement. Des dons en nature (infrastructures, équipements, etc.) sont réalisés par l'Etat aux associations.

→ **Eline GOSSET (France)**

Les organismes d'aide bilatérale et l'Union européenne tirent leurs fonds des impôts ; lorsqu'ils donnent, indirectement ce sont donc les citoyens qui donnent.

→ **Antoine Raogo SAWADOGO (Burkina Faso)**

- ✓ La parafiscalité : elle est insidieuse et a fini d'épuiser la capacité contributive des communautés de base. Par exemple, on demande aux parents d'élèves de donner quelque chose au COGES, à l'APE, au CPE, le programme social... chaque unité locale de gestion demande des cotisations aux citoyens. Il faut organiser la fiscalité normale et faire un contrat citoyen clair entre le citoyen et la commune, qui se charge de tous les volets du développement local, en partenariat avec les associations locales. C'est la condition pour établir une relation de confiance entre gouvernants et gouvernés.

- ✓ Méconnaissance des gisements fiscaux par les collectivités : au Niger on compte 46 types d'impôts et taxes locales. Au Burkina, une trentaine. Les autorités ne parviennent pas à en collecter la moitié ; le reste, c'est de l'évasion fiscale. Cela entrave la connaissance de son territoire par le Maire.
- ✓ Les Etats transfèrent trop peu de ressources aux collectivités locales :
 - Cote d'Ivoire et Sénégal transfèrent 6 à 7%
 - Mali, Bénin, Burkina Faso : 3 à 4% transférés
 - Niger : 0-1%
 - Togo, Guinée Bissau

Il faut faire un plaidoyer auprès des Etats pour qu'ils appliquent la décentralisation des ressources et des moyens.

- ✓ Il existe de nouveaux canaux pour financer les collectivités locales. Par exemple, le Burkina Faso est à 3^e puissance aurifère mondiale. Les bénéfices de cette richesse sont presque nuls pour les collectivités locales.

CONCLUSION

- Les financements du développement doivent de plus en plus provenir de l'Afrique.
- Il faut renforcer la redevabilité des gouvernants et des citoyens pour améliorer la bonne gouvernance des fonds publics (transparence, traçabilité).
- Dans le cadre de la décentralisation, les collectivités locales doivent être responsabilisées, renforcées dans leurs compétences et dans leurs ressources.

CONCLUSIONS ET QUESTIONNEMENTS

A titre de conclusions, on peut retenir :

- Il faut tirer réellement partie des savoirs locaux pour bâtir des modèles de gouvernance moderne plus adaptés, plus ancrés sur la valorisation de l'Homme dans toute sa dimension ;
- On peut développer en prenant soin :
 - *De ne pas écraser tout au passage
 - *De ne pas se substituer
 - *De le faire avec considération et respect de la souveraineté.
- Les nouveaux défis de la gouvernance associative reposent aussi sur :
 - *Oser explorer au Sud de nouvelles pistes de levée des fonds. Une classe moyenne se densifie ; elle a besoin de garantie, de bonne gouvernance et une approche de mobilisation de proximité.
- Les associations du Nord ont eu le mérite de s'engager au cours des dernières décennies
- La société civile notamment le milieu associatif demeure un épicerie de pouvoirs partagés
- Cependant prenons garde à concilier l'impératif d'être des organisations de développement mais conciliant avec les règles de base de l'orthodoxie financière. La bonne gouvernance n'est pas la panacée des organisations publiques et privées. Elle est simplement une exigence des populations car c'est le socle de la vie associative. « La confiance ».
- Il faut donc forger et animer des associations qui acceptent de plus en plus la reddition des comptes.
- Quel modèle de solidarité pour les décennies à venir ?
 - *Des liens de solidarité qui ne sont pas seulement sur l'aide mais qui acceptent et reconnaissent la complémentarité entre les cultures
- A quand la reconnaissance des médiateurs africains dans les confits outre atlantique ?
- Comment accompagner les Associations du Nord dans leurs défis énormes d'intégration des communautés immigrés dans leurs pays d'accueil ?
- Si le Sud a besoin d'argent pour exécuter ses projets, le Nord a besoin du talent et de l'expertise du Sud en matière de gestion de l'inter-culturalité.
- Il faut des financements innovants pour les associations, du professionnalisme et une plus grande participation aux débats de société.

CLOTURE DES RENCONTRES



DISCOURS DE MONSIEUR LASSANÉ KABORE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COOPÉRATION

Honorables invités, Madame la Présidente d'Eau Vive, Mesdames et Messieurs les présidents des Eau Vive nationales, Mesdames/Messieurs les participants, Honorables invités,

Nous voilà au terme des deux jours d'échanges et de partage autour des diversités, des solidarités et du développement. Au regard des conclusions pertinentes auxquelles vous êtes parvenus, nous pouvons affirmer sans réserve que vos échanges ont su transcender les différences d'horizons, de couleurs, de savoirs, et j'en passe pour les transformer en une richesse partagée.

Nous saluons les propositions faites au cours de ce colloque notamment en matière de prise en compte de la culture dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets de développement, la mobilisation des financements innovants pour le développement local, le renforcement du transfert des ressources aux collectivités territoriales afin qu'elles puissent assumer au mieux les responsabilités qui sont les leurs dans les meilleures conditions de maîtrise.

Mesdames, Messieurs, Chers participantes et participants,

La contribution des ONG au développement de nos pays n'est plus à démontrer. Nous les encourageons à renforcer la collaboration entre elles et les structures de l'Etat ainsi que les collectivités territoriales pour une plus grande synergie dans les actions.

Au nom du Ministre de l'Economie et des Finances du Burkina Faso, je voudrais réaffirmer l'engagement du département à accompagner les initiatives du monde associatif dans le domaine du développement économique et social.

Pour Eau Vive Internationale qui a choisi le Burkina Faso pour abriter son siège social, je voudrais souhaiter plein succès aux travaux de son Assemblée Générale constitutive prévus demain 1er mars 2014 dans cette même salle. Nous réitérons notre disponibilité à l'accompagner dans son installation ainsi que dans ses interventions à venir.

Je ne pourrai terminer sans adresser mes remerciements au directoire d'Eau Vive pour la collaboration exemplaire avec nos services dans le cadre de l'organisation et la tenue du colloque. Tout en vous souhaitant un bon retour à toutes les délégations ayant effectué le déplacement de Ouagadougou, je déclare clos le colloque international « diversité culturelle et gouvernance associative »

Vive Eau Vive Internationale

Vive l'Amitié, la Solidarité et la Réciprocité entre les Peuples

Je vous remercie.



BIOGRAPHIE DES PANÉLISTES

Marco ALBAN, de nationalité italienne, a une formation en gestion Administrative. Il a en grande partie consacré sa carrière professionnelle au monde associatif et à la solidarité internationale. Monsieur ALBAN a œuvré au sein d'ONG dans son pays, avant de consacrer son intérêt pour le social, aux au sein de pays en Développement, par le biais du volontariat international. C'est ainsi qu'il collabore avec l'ONG italienne LVIA depuis 1998 (Association de Solidarité et Coopération internationale, dont il est le représentant pour la sous région Ouest Africaine. A ce titre, il supervise les différents projets et s'assure de leur cohérence stratégique avec les principes statutaires de l'ONG.

Email: alban.marco@gmail.com

Laurent Chabert D'HIERES, de nationalité française et Dirigeant associatif, a une formation en science politique et une longue expérience dans la gestion d'action de développement, d'animation de réseaux d'association et d'ONG menant des actions de solidarité internationale. Il fut pendant ¼ de siècle Directeur Général de Eau Vive et membre de plusieurs réseaux associatifs notamment Coordination Sud, le collectif français des organisations actives dans la solidarité internationale, dont il est membre du conseil d'Administration.

Email: chabertdhiereslaurent@gmail.com

Daniel DA HIEN, du Burkina Faso, est gestionnaire des projets et des Organisations. A ce titre il a occupé les fonctions de gestionnaire de projets au Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural (FEER) et coordonnateur du programme d'appui au suivi évaluation des activités provinciales de lutte contre le SIDA. Au plan associatif, Monsieur DA HIEN fut vice président de la Fédération Mondiale des Associations, Centres et Clubs UNESCO et Coordonnateur de la consultation Collective Régionale des ONG de jeunesse d'Afrique auprès de l'UNESCO et actuel coordonnateur Général du Réseau Afrique Jeunesse. Monsieur DA HIEN, est enseignant, auteur de plusieurs publications destinées à la formation et à l'animation des jeunes.

Email : dadahien@yahoo.fr

Ousmane DAMBADJI, du Niger, est diplômé en communication technologique, en journalisme audiovisuel et en presse écrite. Il a également des compétences avérées en

plaidoyer dans les secteurs sociaux de bases et en Coopération décentralisée. Il a occupé plusieurs fonctions notamment Rédacteur en chef à la radio télévision tambara et Directeur de publication du journal hebdomadaire. Depuis 2010 Monsieur DAMBADJI est le Secrétaire exécutif du Réseau Ouest-Africain des journalistes pour l'Education et le Développement et Point focal partenariat et mobilisation des ressources en Afrique de l'ouest pour le Réseau Ouest Africain des journalistes pour l'Eau et l'Assainissement.

Email : dambadji2000@yahoo.fr

Vincent DAVID a poursuivi des études de Droit, de Sociologie et a également une formation en communication et en sciences politiques. Il créa en 2006, **Relations d'utilité publique**, une Agence de communication et d'influence au service des Organisations d'utilité sociale et environnementale. Auparavant, Monsieur David a travaillé au sein de différentes ONG (Max Havelaar et Coordination SUD).

Email: vincent@agence-rup.net

Eloi DIARRA, de nationalité franco-malienne, est professeur de Droit public à l'université de Rouen et dans diverses universités africaines. Il est spécialiste des finances publiques et intervient également en droit des libertés publiques. Monsieur DIARRA a un intérêt marqué pour le monde associatif. Il est en effet, actif au sein de quatre associations dont l'Association de formation pour le développement humain, qui a des représentations dans différents Etats africains et en France.

Email: eloi.diarra@univ-rouen.fr

Pape Ndiaye DIOUF, de nationalité sénégalaise, est docteur en sciences de l'éducation et diplômé en étude du développement. Il fut enseignant-chercheur à l'ENEA (Ecole Nationale d'Economie Appliquée devenue ENSEA) de Dakar de 1980 à 1983, et à l'IHEID (Institut des hautes Etudes internationales et du développement) de Genève de 1986 à 2007, Institut dont il sera le chargé de mission en Afrique de 2008 à 2011. Depuis 2012, Monsieur DIOUF est Directeur de l'INAFOD (Institut Africain de formation pour le Développement) de Dakar. Il a à son actif plus de trente-cinq années d'expérience dans la formation, la recherche et la consultance en matière de développement en Afrique et dans le monde.

Email : pape.diouf1@gmail.com

Robert FLEURY, électrotechnicien de formation, fut Maire adjoint de la commune de Pannecé en France durant 9 ans avec différentes délégations et responsabilités dans l'intercommunalité. Il fut également président et directeur de l'entreprise d'insertion sociale «Trocantons » et conseiller en insertion en association intermédiaire. Monsieur FLEURY est un militant actif au sein du comité du Bassin de l'emploi, du Conseil de développement de Loire Atlantique, ainsi qu'au sein de la Maison des citoyens du monde de Nantes toujours en France.

Email : rob.fleury@wanadoo.fr

Salifou LABO, de nationalité nigérienne est diplômé en Relations Internationales de l'Ecole des Hautes Etudes Internationales de Paris. Ancien Ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information de la République du Niger, M LABO possède une expérience riche et variée dans le domaine de la diplomatie et de la fonction publique internationale. A ce titre, il a servi comme diplomate à l'ambassade du Niger en France et comme fonctionnaire international au sein de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Monsieur LABO a contribué en tant qu'expert dans plusieurs fora internationaux et à l'animation divers séminaires internationaux (séminaire régional sur la diversité culturelle au Vietnam).

Email : salifou_labo@yahoo.fr

Eline GOSSET est professeur d'histoire géographie à la retraite et Maire de la commune de Artiguelouve en France. Depuis 2001, elle est vice-présidente de la communauté de Miey Béarn (Pyrénées Atlantiques). Madame GOSSET est également, présidente de la délégation de Eau Vive Pau Pyrénées et Administratrice de Eau Vive France.

Email : eline.gosset@wanadoo.fr

Benoît OUOBA, de nationalité Burkinabè est maître assistant de linguistique. Il est actuellement président du conseil d'Administration Tin Tua et Député à l'Assemblée Nationale. Monsieur OUOBA a de solides compétences dans le domaine de l'éducation de Base non Formelle et Formelle, en Développement Local et Institutionnel, ainsi qu'une expertise en grammaire des langues négro-africaines en lexicographie et Dialectologie.

Email : b.ouoba@gmail.com

Adiza LAMIEN/OUANDO, de nationalité Burkinabè, est diplômée en langue (option Anglais) et en Administration Générale, respectivement de l'Université de Ouagadougou

et de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature du Burkina Faso. Au cours des 30 dernières années, madame LAMIEN a occupé différents postes de responsabilité, notamment chargé de la coopération avec les pays d'Asie (Direction général de la coopération / Ministère du plan et de la coopération), Directrice du projet de Promotion du Petit Crédit Rural /ONG Sahel Action, et Directrice du Bureau Renforcement femme et Société. Adiza LAMIEN OUANDO, est spécialiste en Evaluation de Projets et Programmes de Développement du CEFEB de la Caisse Française de Coopération Economique. Elle a par ailleurs, une solide expérience en formation et facilitation d'ateliers et de foras, dans le domaine de la gouvernance, de l'évaluation, de la décentralisation et enfin, un intérêt soutenu pour la valorisation et l'utilisation des langues nationales et régionales dans le contexte de l'intégration africaine.

Email : adouando@gmail.com

Fernand SANOU, de nationalité burkinabè, est titulaire d'un doctorat en sociologie de l'éducation de l'Université de Californie du Sud. Il a d'abord occupé plusieurs postes de responsabilité Administrative au sein des ministères chargés de l'éducation notamment, les postes de Secrétaire général des services (1972-1975), de Directeur général de la culture (1976 à 1978), de Secrétaire général du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (1982 à 1983). A partir de 1982, Monsieur SANOU fut enseignant à l'Université de Ouagadougou, puis membre de l'équipe des experts chargés de l'étude prospective « Burkina 2025 », ainsi qu'au sein d'autres équipes prospectives au plan national. Il a à son actif, de nombreux articles et publications scientifiques se rapportant au développement, ainsi que des travaux de consultation.

Email : sanouf@fasonet.bf

Alfred SAWADOGO, Ingénieur et formateur de jeunes agriculteurs, a une longue expérience dans l'administration burkinabè sur les questions de Développement. Il fut l'un des premiers responsables de l'action des ONG auprès du Président du Faso dans les années 80, ainsi que dans les Organisations du système des Nations Unies. Monsieur SAWADOGO est président de l'ONG SOS Sahel Burkina, et de la Coalition des ONG travaillant sur les questions de changements climatiques et également consultant international, expert des questions de Société civile et de développement.

Email : sawadogoyambangba@yahoo.fr

Nadine TAMBOURA, de nationalité Burkinabè, est juriste financier diplômée respectivement de l'Université de Ouagadougou et de l'Ecole Nationale de Régie Financière (ENAREF) du Burkina Faso. Elle fut pour le compte de l'Union Européenne, chargée de Programme et de coopération dans le cadre du Fonds Européen pour le Développement et également Coordinatrice de Projet d'Appui à l'Intégration régionale. Nadine TAMBOURA est depuis 2012, Directrice chargée de la Promotion et du Suivi des partenariats avec les ONG à la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) Burkina Faso. Elle détient à cet effet, une solide compétence dans la Coopération au Développement et dans la gestion et le suivi des partenariats avec les ONG.

Email : nadirata2006@yahoo.fr

Richard TOE, est consultant indépendant. Il fut à ce titre, de 1994 à 1999 consultant chargé de la coordination des groupes d'étude et de mobilisation régionale pour le compte d'un programme de décentralisation au Mali, ainsi que consultant chargé de la communication en langue nationale à la mission de la décentralisation. Entre 2001 et 2004 Richard TOE fut consultant facilitateur dans le programme ECOLOC (Sikasso, Ségou) et aussi consultant sur la gestion et la prévention des conflits pour le compte de l'USAID. Monsieur TOE fut directeur Technique de la compagnie Malienne pour le Développement des Textiles. Il a en outre à son actif diverses activités dans le monde rural au Mali.

Email : toeli2002@yahoo.fr

Amidou YONABA est titulaire d'un diplôme d'Etudes Supérieures en Finances Publiques, d'une Maîtrise en Droit des Affaires (Burkina Faso) et d'un Master en Management des Ressources Humaines et Développement Organisationnel (Montréal-Canada).

Consultant international depuis quinze (15) ans, il est spécialisé dans le Développement des Organisations et la Gestion des Ressources Humaines.

Il a conduit différentes missions dans la région ouest et centrale de l'Afrique au profit de plusieurs organisations publiques, privées et non-gouvernementales.

Il a contribué à la formation de près de (2500) cadres en Afrique sur les thèmes de Management.

Monsieur YONABA dirige le Cabinet Conseil en Gestion des Ressources Humaines et Développement Organisationnel YONS ASSOCIATES, présent dans les pays de la zone UEMOA

Email : yonsasso@yahoo.fr



www.eau-vive.org